

FORMATIONS AUPRES DES PROFESSIONNELLES DE LA PETITE ENFANCE
DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN SEINE-SAINT-DENIS

Formation « coopérations territoriales »

Journée thématique « Alimentation et repas »

Outils possibles, acteurs locaux, projets, ressources

- ◇ Plan alimentaire territorial en Seine-Saint-Denis : <https://seinesaintdenis.fr/patssd>
- ◇ Atelier culinaire de proximité pour les professionnels/les parents/les enfants
- ◇ Création d'espaces adaptés communs où les professionnels peuvent venir expérimenter
- ◇ Jardin partagés
- ◇ Recette partagée sur une plateforme : alimentée et gérée par des professionnels/par le Conseil départemental et ciblée pour des professionnels
- ◇ Rencontres intergénérationnelles pour les cultures des carrés potagers (MJC, crèche, RPE)
- ◇ Proposer de la formation continue aux professionnels sur le thème de l'alimentation pour raviver les connaissances/l'envie/la mise en œuvre pour les professionnels
- ◇ Communiquez avec les parents pour collaborer autour de la cuisine
- ◇ Ramassage des bio-déchets (obligatoire dans certaines communes à partir du 1^{er} janvier 2024).
- ◇ Organiser une/des conférences ou formations à destination des parents, avec un intervenant extérieur (Fazia, Maison des parents)
- ◇ Parcours de conférences / ateliers / formations sur une thématique
- ◇ Collaboration avec les différents acteurs du territoire (PMI, crèches, RPE, LAEP, Maison des enfants).
- ◇ Montrer ce que contient un plateau de repas aux parents
- ◇ Inviter les cuisiniers des crèches à des ateliers-parents
- ◇ Espaces d'expérimentation et de partage pour les professionnels petite enfance et les cuisiniers.
- ◇ Inviter les parents aux temps de repas pendant les périodes de familiarisation

- ◇ Cueillettes avec temps de partage ensuite (maison de quartier)
- ◇ Fermes urbaines : Association « On sème tous » (<https://onsemetous.com/>), Les fermes de Gally (<https://www.lesfermesdegally.com/>)
- ◇ MAM sur Epinay avec un jardin en permaculture (projet pédagogique autour du jardin)
- ◇ Créer un point relais d'AMAP ou autre type de distribution de maraîchers.
- ◇ Obligation de proposer aux mamans allaitantes la possibilité de donner du lait maternel ou de venir dans la journée au sein de la structure : aménager un espace accueillant et intime.
- ◇ Promouvoir, soutenir et encourager l'allaitement maternel : réseau de sage-femme libérale ou de spécialiste en lactation